



CHRONIQUES DE HENANSAL

LA MOTTE DE CORON

Sortie de l'ère Viking en occident

La fin du X^e siècle a été une période terrible d'incertitudes. En Bretagne insulaire, on a assisté à une succession chaotique de maisons anglaises et danoises ; en Francie, les Carolingiens s'effaçaient au profit des premiers Capétiens dont le pouvoir était encore bien chétif face aux ducs et aux comtes.

En Bretagne

Alain Barbetorte (jusqu'ici réfugié en Grande Bretagne) a libéré de 935 à 939 les régions de Dol et de Saint Briec, avant de reprendre Nantes, d'en faire sa capitale puis de battre à nouveau les Northmen à la bataille de Trans près de Dol.

Il les avait certes évincés de Domnonée mais restait-il encore « tenir » le pays pour éviter des tentatives de retour qui du reste ont eu lieu.

En Henansal - une Hypothèse sur les origines des seigneurs de Coron)

La Bretagne sortait tout juste de l'ère Viking. La fortune pouvait sourire aux audacieux... Or Barbetorte n'avait pas traversé seul la Manche, d'où l'hypothèse suivante :

N'aurait-il pas confié les mottes de Durestal (tout juste enlevées aux Northmen)

- soit à l'un de ses valeureux « miles » ou au descendant d'un ancien « Machtiern » qui l'aurait suivi depuis la Bretagne insulaire ?
- Voire à un hobereau local qui se serait illustré à ses côtés dans l'éviction des Northmen de basse Loire. La toponymie pourrait indiquer le village de Couëron. Nom emprunté par le brave qui l'aurait ensuite transmis au fief du Penthievre que Barbetorte lui aurait confié ?

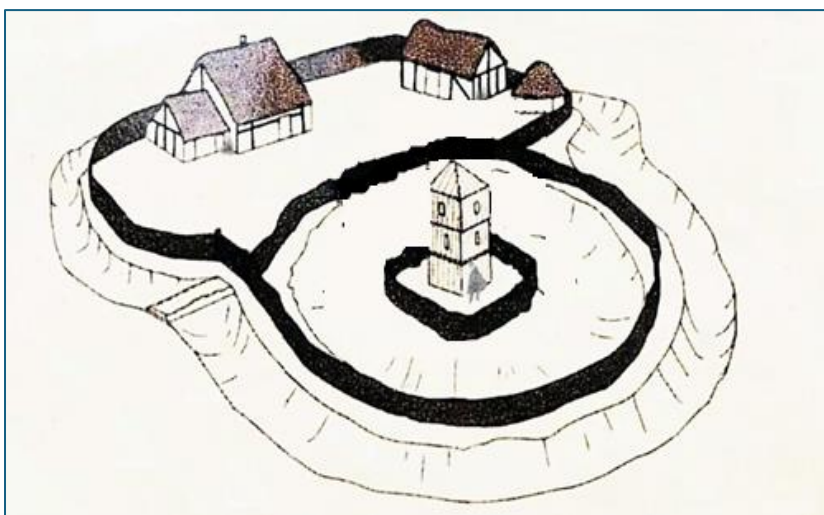
Ainsi, ce fief lui aurait été attribué afin qu'il défende le carrefour stratégique du Chemin Chaussée face à une menace qui pouvait ressurgir des côtes toutes proches ?

Un peu d'architecture militaire : le concept de motte castrale

Le principal atout des mottes castrales est la simplicité et la rapidité de construction, avec des matériaux peu coûteux et disponibles partout.

Faciles à construire, elles peuvent l'être par des paysans corvéables, ce qui correspond aux possibilités économiques des seigneuries naissantes.

Elles sont des fortifications amplement suffisantes pour répondre aux enjeux militaires des X et XI^e siècles : contrer les raids de pillage menés par des troupes peu nombreuses de vikings.



On calcule qu'avec les moyens de l'époque, 2 000 jour-homme, soit vingt journées avec cent travailleurs ou trois mois avec trente ouvriers pouvaient suffire à la construction d'une motte castrale. Les terrassiers creusaient un fossé périphérique, utilisaient les déblais pour former la levée de terre, éventuellement pour élever une butte.



CHRONIQUES DE HENANSAL

LA MOTTE DE CORON

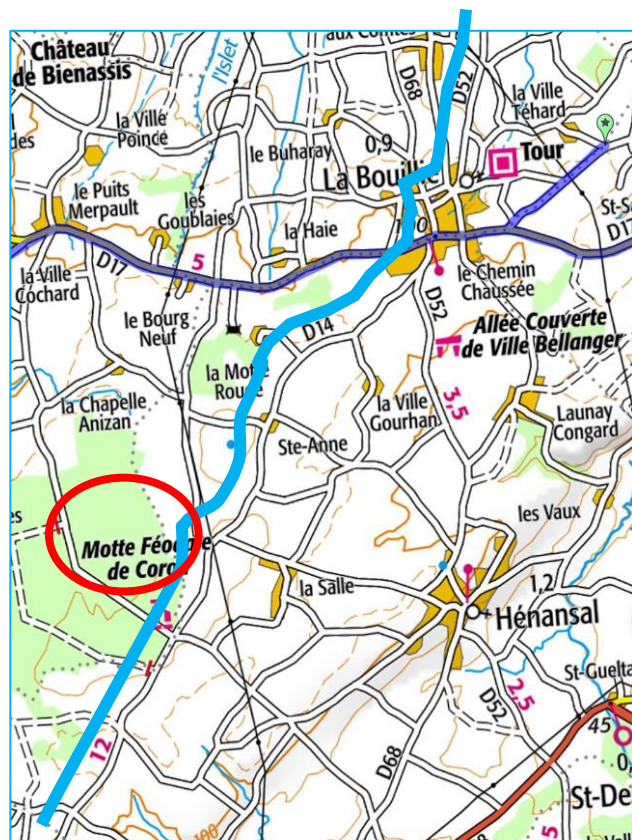
La motte castrale du bois de Coron

Les vestiges de la motte de Coron sont situés dans le bois du même nom (bois qui n'est en Saint Alban que depuis le décret d'un préfet de l'Empire daté du 27 décembre 1812).

La motte est à proximité quasi immédiate de l'axe Erquy - Lamballe (D14) et assez proche de l'axe Plancoët – Saint Alban (D17), soit les voies antiques et romaine déjà décrites.

L'infrastructure de la motte de Coron était encore nettement visible au XIX^e siècle ; la levée de terre masquait une cuve où devait se trouver le logis du seigneur et le corps de garde, à l'abri des vues donc des coups de l'adversaire. Un donjon de bois a pu y être érigé, voire renforcé de pierre de renard (Poudingue d'Erquy).

La motte de Coron se présente encore de nos jours sous la forme d'une ellipse de 50 sur 60 m, formée d'une levée de terre surmontée d'une palissade de pieux, doublée d'un fossé sec de 4 à 5 m de large qui a pu être profond de 4 m, cependant, les éboulements ont considérablement réduit cette profondeur.



Douve de la motte castrale
du bois de Coron

Emergence des seigneurs de Coron (Hypothèse)

L'ensemble fortifié de Duretal est sensiblement plus ancien et plus massif, pas réellement plus éloigné du carrefour du Chemin Chaussée mais en net contrebas. Il ne pouvait pas permettre pas le contrôle optimal du carrefour stratégique des voies antiques.

Il serait fort possible que le premier seigneur du fief ou l'un de ses successeurs immédiats ait fait bâtir dès la première moitié du X^e siècle une motte dans le bois de Coron pour mieux assurer sa mission. Par la suite, il en aurait fait sa « tête de fief » et en aurait pris le titre de seigneur de Coron, à moins qu'a contrario, le Sieur de Couëron n'ait donné son nom au fief et au bois.

Pour en savoir plus

Henansal à travers les âges; Textes recueillis par Julien RAULT et Alexandre COUEPEL; Ed Club 35; 1992. Pages 65 à 71.
Retranscription du compte-rendu de Geslin de Bourgogne dans les mémoires de la société d'émulation des Côtes du Nord Patrimoine des communes des Côtes d'Armor; T2; Eds Flohic; 1998.
Histoire de la Bretagne et des Bretons; V 1 des âges obscurs au règne de Louis XIV; Joël CORNETTE; Eds du Seuil; 2005.